



## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 1450000: entreprises horticoles**

Situation au 08/04/2021 (Dernière adaptation 17/03/2014)

Voir les Sous-secteurs 1450001 jusqu'à 1450007. Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).